



PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 2 septembre 2015

Etaient présents :

Collège A :

- M. Fabrice BOUQUET
- M. Michael KNORR
- M. Gilles LANCIEN
- Mme Thérèse LEBLOIS
- M. Hervé MAILLOTTE
- M. Jean-Louis MILLOT
- M. Christian SUE

Collège B :

- M. Badr ALAOUI-SOSSE
- M. Jean-Pascal ANSEL (procuration M. A. MARIAGE)
- M. Julien BERNARD
- Mme Maryvonne DULMET
- M. Maxime JACQUOT
- M. Abderrazzak KADMIRI M. Bruno TATIBOUET
- Mme Anne –Véronique WALTER SIMONNET

Collège des IATOS

- Mme Nelly BOTELLA
- M. Christophe COMBE
- Mme Michèle PETITHORY
- Mme Valérie FAUVEZ
- M. Jean LACHAT
- Mme Cécile MONTIGNY
- Mme Catherine PELLET
- M. Patrice SALZENSTEIN (procuration de Mme BOURQUIN-MIGNOT)

Collège des usagers

- M. Aïman DILOU
- Mme Sonia CRETIN
- Mme Avril DUCHET
- M. Jules WACQUIER

Collège des personnalités extérieures

Membre de droit

- Mme Catherine LACOUR

Excusés :

- M. Franck BERGER
- M. Patrick BONTEMPS
- M. Lamine BOUBAKAR
- Mme Christine BOURQUIN-MIGNOT
- M. Michel DAGUENET
- M. Jordan DUFLOT
- Mme Amandine EHRHARD
- Mme Elisabeth GINER
- Mme Dominique LANDRY
- M. André MARIAGE
- M. Robin LASSAUGE
- M. Dominique SCHAUSS
- M. Pascal VAIRAC

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures.

M. Jean-Pascal ANSEL remercie les membres présents en ces moments de rentrée.

APPROBATION DU PV DU 9 juillet 2015

Le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

DESIGNATION DES ADJOINTS AU DIRECTEUR

Les adjoints au précédent directeur ont démissionnés au 31 août pour se conformer aux nouveaux statuts, qui instituent un choix direct du directeur avec approbation en conseil.

Jean-Pascal ANSEL a choisi de constituer une équipe paritaire, plus large pour couvrir tous les champs de travail.

Feront partie de l'équipe 3 adjoints et 2 autres personnes, Catherine LACOUR responsable administrative et Mathilde BUGNON-HENRIET, responsable label CMI (directrice des études du collégium CMI)

Le secrétariat sera assuré par Mme Myriam LAMBERT et la communication par Nelly BOTELLA.

Sont proposés les responsabilités suivantes :

- Badr ALAOUI-SOSSE, services techniques, gestion du patrimoine
- Fabienne TATIN-FROUX, formations et études
- Michel FROMM, soutien à la recherche et modèle économique

Chacun se présente et répond aux différentes questions posées par les membres du conseil.

Certains membres du Conseil de Gestion de l'UFR ST se sont interrogés sur la non représentation de toutes les sensibilités en terme de départements d'enseignement et de laboratoires de recherche au sein de la direction de l'UFR ST.

Jean-Pascal ANSEL rassure les collègues, les six membres de l'équipe de direction agissant pour le bien collectif de l'UFR. Il est déjà apparu par le passé que deux adjoints soient de la même section CNU, sans que cela ne pose de problèmes particuliers.

Les candidats sont soumis par vote à l'approbation du conseil.
La majorité est à 15 voix.

Résultats du vote :

F. TATIN-FROUX	22 voix
M. FROMM	24 voix
B. ALAOUI-SOSSE	19 voix
BLANC	2
NUL	1

POINT SUR LA RENTREE 2015/2016

- Mise en place de la carte multi-services : les enseignants déplorent que cette carte ne soit pas barrée en bleu/blanc/rouge car il s'agit d'une carte professionnelle.
Jean-Pascal ANSEL regrette aussi que le numéro INE des étudiants ne figure pas sur cette carte (demande de la CNIL)
Les premières cartes n'ont pu être activées pour des raisons techniques, mais le problème est en cours de résolution.
Le maximum de cartes a été préparé par la scolarité (plus de 1000 à ce jour)
- L'augmentation des effectifs n'est pas aussi forte que les données APB le laissent prévoir pour les starters SVT (les étudiants en réorientation sont inclus)
Le taux d'inscription est plus important cette année. Les étudiants qui s'inscrivent par le web doivent payer leurs droits d'inscription par carte bancaire (il n'y a plus de paiements en attente de paiement)
- Une procédure particulière, avec chaîne d'inscription et réunions d'accueil, est prévue pour les CPGE, qui n'apparaissent pas dans les inscriptions pour l'instant.
- Un étudiant en fauteuil sera accueilli en starter ST à la rentrée, des aménagements particuliers sont à prévoir. L'équipe des enseignants a été contactée.
- Discussion sur le nombre de groupes en 1^{ère} année : actuellement 11 groupes SVT et 9 groupes ST. Jean-Pascal ANSEL précise qu'il sera nécessaire de mettre en service de nouvelles salles en cas de besoin de groupe supplémentaire. Mme WALTER-SIMONNET fait remarquer que ce sont surtout les salles de taille intermédiaire qui manquent. Julien BERNARD souhaiterait qu'une politique d'attribution des salles soit définie, avec un calendrier précis pour la gestion d'ADE.

- Aïman DILOU demande que pour les rentrées futures, un cadrage soit effectué avec le CROUS car à cause de la rentrée fixée le 31 août, des étudiants se sont retrouvés sans hébergement pour la nuit du 31 au 1^{er} septembre.
- Julien BERNARD demande que le calendrier de l'année universitaire soit revu en concertation avec les enseignants. Jean-Pascal ANSEL répond que cela sera fait.
- Jean-Louis MILLOT demande à quel date sera vue la question de la limitation ou non des capacités d'accueil pour l'an prochain. Jean-Pascal ANSEL précise que si une telle décision est prise, elle devra l'être au plus tard mi-novembre. Il faut passer en conseil d'UFR, au CA de l'Université et que cela soit approuvé par le recteur.
- Jean-Pascal ANSEL fait état du nombre croissant de recours pour l'accès en master. La tradition d'un passage sélectif entre M1 et M2 passe de plus en plus mal. Après recours gracieux, si l'étudiant va au tribunal administratif, les décisions à Besançon semblent aller dans le sens suivant :
 - Si master professionnel, le tribunal considère la sélection légale
 - Si master recherche, tendance vers le refus de sélection

ACCREDITATION

La réunion de cadrage est prévue le 17 septembre. L'information sera donnée lors du prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Julien BERNARD demande la mise en place de commissions, ainsi que des réunions du conseil plus fréquentes.

Jean-Pascal ANSEL répond qu'il mettra rapidement en place des commissions, mais souhaite rester prudent sur le nombre de conseils. Actuellement il y a trois ou quatre conseils par an, certains sont obligatoires (campagne emploi, budget, calendrier universitaire, DBM)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

La secrétaire de séance

le Directeur

C. LACOUR

J.P. ANSEL